



Autorité de Régulation des
Télécommunications et des Postes

Avis d'Appel d'Offres à l'International (AAOI)

Avis d'Appel d'Offres International – Cas sans pré qualification

N° F_ARTP_010

Acquisition de chaines de mesure pour l'évaluation de la couverture et de la QOS des réseaux mobiles 2G/3G/4G/5G

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans les quotidiens d'informations « Sud Quotidien » n°9194 et « L'AS » n°5453 du 13 janvier 2024 et publié sur le portail officiel des marchés publics www.marchespublics.sn.
2. L'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, afin de financer l'acquisition de deux chaines de mesures à aménager dans deux (2) véhicules spécialisés de type 4x4 et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du **Marché N° F_ARTP_010, acquisition de deux chaines de mesures pour l'évaluation de la couverture et de la Qos des réseaux mobiles 2G/3G/4G/5G.**
3. L'ARTP sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir deux chaines de mesures pour l'évaluation de la couverture et de la Qos des réseaux mobiles 2G/3G/4G/5G.

Des variantes ne pourront pas être considérées.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à l'international tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes auprès de cpm2024@artp.sn ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes, Ouakam, Route des Almadies, immeuble ARTP, au 1^{er} étage bureau A117, ouvert du lundi au jeudi de 8 heures à 13 heures avec un temps de pause de 13 heures à 14 heures et le vendredi de 8 heures à 13 heures.

6. Les exigences en matière de qualification sont :

- La production des états financiers certifiés pour les années, 2021, 2022 et 2023. Ils doivent être certifiés par un « expert-comptable » agréé par l'Ordre National des Experts Comptables et des Comptables Agréés du Sénégal (ONECCA) ou par un « cabinet d'expertise comptable » agréé pour les candidats Sénégalais. Pour les non Sénégalais, les états financiers doivent être certifiés par un organisme équivalent ou similaire à l'ONECCA dans l'Etat dont ils sont ressortissants ;
- La réalisation, durant les trois (3) dernières années (2021, 2022 et 2023) d'au moins un (1) marché de nature et de taille similaires ;
- Le soumissionnaire devra disposer d'une équipe ayant une bonne connaissance dans les domaines objet de l'appel d'offres. Le candidat doit prouver qu'il dispose d'au moins un ingénieur en électronique et / ou radiocommunication ou équivalent ayant au moins cinq (5) années d'expérience générale dans le support et l'assistance commerciale de Client ayant acquis les outils techniques objet du présent appel d'offres. De façon spécifique il devra avoir une expérience technique d'au moins trois (3) ans dans l'exploitation et la maintenance des chaines de mesures destinées à la QoS avec de solides connaissances en instrumentation, en fournissant le Curriculum Vitae ;
- La capacité d'exécuter des obligations contractuelles en matière de formation du personnel en prouvant la disponibilité d'un formateur avec un profil d'ingénieur en Télécommunications ou Electronique ou équivalent avec au moins 5 années d'expérience et ayant de solides connaissances dans le domaine des réseaux de radiocommunications, toutes technologies confondues ;
- Le soumissionnaire doit apporter la preuve que le type de matériel proposé a déjà fonctionné dans au moins un (1) pays ayant les conditions climatiques similaires à celles du Sénégal.

Une marge de préférence de 15% sera applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de l'UEMOA sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : l'Autorité de Régulation de Télécommunications et des Postes, **Ouakam, Route des Almadies, Immeuble ARTP**, contre un paiement non remboursable de **25.000 (vingt-cinq mille)**

F CFA. La méthode de paiement sera par chèque certifié au nom de l'ARTP ou en espèces. Le document d'Appel d'offres sera adressé par retrait au niveau de l'ARTP ou téléchargeable sur les sites www.artp.sn ou www.marchespublics.sn. Un exemplaire sera disponible sur place pour être consulté gratuitement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Autorité de Régulation de Télécommunications et des Postes, **Ouakam, Route des Almadies, Immeuble ARTP, au 1^{er} étage bureau A117 auprès de Mme Néné TRAORE TAMBEDOU**, au plus tard le **17 décembre 2024 à 11 heures**. Les offres soumises après la date et heure limite de dépôt des offres, ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-dessus susmentionnée à la salle de conférence du 4^{ème} étage le **17 décembre 2024 à 11 heures**. **Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : quatre millions (4.000.000) FCFA.**

La garantie de soumission doit être délivrée par un Etablissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et du Budget pour les candidats de droit sénégalais. Pour les candidats non Sénégalais, cette garantie doit être délivrée par un organisme équivalent ou similaire dans l'Etat dont ils sont ressortissants. La durée de validité de la garantie de soumission est de vingt-huit (28) jours après l'expiration de celle des offres, y compris si la durée de validité de l'offre est prorogée. Les offres demeureront valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Le Directeur général